



COMITE DIRECTEUR DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE (CDCPP)

CDCPP(2015)7 Addendum

Strasbourg, 23 mai 2015

4^{ème} réunion
Strasbourg, 1-3 juin 2015

CADRE D'INDICATEURS SUR LA CULTURE ET LA DEMOCRATIE :

RAPPORT D'ETAPE : ETAT D'AVANCEMENT ET TEST DE QUELQUES HYPOTHESES PRELIMINAIRES POUR LE CONSEIL DE L'EUROPE

DOCUMENT POUR INFORMATION

Point 5.1 du projet d'Ordre du Jour

Le Comité est invité à prendre note du rapport suivant.

Cadre d'indicateurs sur la culture et la démocratie (CICD)

Rapport d'étape : état d'avancement et test de quelques hypothèses préliminaires pour le Conseil de l'Europe

par

Helmut K. Anheier, Michael Hoelscher, Regina List, Nora Regoes, CJ Yetman
et l'équipe en charge des indicateurs
de la Hertie School of Governance/Université d'Heidelberg

1^{er} mai 2015

1. Introduction

L'incidence significative qu'a la culture sur la démocratie alimente de nombreux débats tant scientifiques que politiques. Néanmoins, nous manquons de preuves empiriques solides de cette relation. C'est pourquoi le Conseil de l'Europe a entrepris de développer un cadre d'indicateurs sur la culture et la démocratie (CICD) afin d'étayer l'élaboration des politiques futures par des faits concrets. Les grandes lignes de ce cadre ont été conçues par Helmut Anheier (Anheier, 2013). En 2014, une équipe internationale de chercheurs a affiné cette ébauche, commencé la collecte de données et discuté des progrès réalisés avec des experts internationaux (Anheier, Hoelscher, Regoes, Yetman, & Ziaja, 2014, Hertie School ; Sacco, Université IULM ; Inkei, Observatoire de Budapest ; Wiesand, ERICarts ; Kern, KEA, ainsi que des experts du Compendium de 40 pays européens).

A ce jour, les résultats semblent prometteurs même si subsistent des problèmes importants en ce qui concerne la disponibilité des données, en particulier dans le domaine de la culture. La mise au point du CICD va exiger la mobilisation d'efforts et de ressources supplémentaires. Par ailleurs, le cadre dans sa forme actuelle fait l'objet d'un test empirique destiné à démontrer son utilité. La question qui se pose est de savoir dans quelle mesure il peut servir à vérifier des hypothèses essentielles sur la relation entre la culture et la démocratie. Ce document expose les conclusions de cette évaluation.

2. Culture et démocratie – quelques réflexions d'ordre général

La culture peut exercer une influence sur la démocratie à des niveaux très différents, mais c'est au niveau individuel (niveau « micro ») que s'observe le mécanisme de cause à effet le plus significatif et le plus direct. Le débat sur l'éducation culturelle dans l'enseignement primaire et secondaire, et aux niveaux supérieurs, s'est intensifié ces dernières années (Banks, 2015; Putz-Plecko, 2008). L'argument avancé est que l'exposition à la culture renforce les attitudes démocratiques des individus. Plus précisément, la culture les amène à prendre conscience de l'importance, voire de la beauté de l'hétérogénéité et de la différence, et tend ce faisant à renforcer leur tolérance envers les autres, les minorités par exemple. Dans le contexte allemand, une illustration

classique en serait la célèbre « parabole des trois anneaux » racontée par Nathan Le Sage (Lessing).

Un deuxième niveau, le niveau « méso », concerne soit les organisations (ex., les cultures organisationnelles démocratiques), soit les régions et les villes (Anheier, Isar, & Hoelscher, 2012 ; Bekemans, 2007 ; Commission des Communautés européennes, 2011). L'index des cités interculturelles constitue à ce titre un exemple intéressant (Index des cités interculturelles, 2015).

Pour autant, le niveau ciblé par le CICD est celui de l'Etat-nation (niveau « macro »), et il y a de bonnes raisons à cela. Le concept de culture renvoie explicitement à la notion de partage. Les individus peuvent avoir des attitudes, des valeurs, des convictions et certains modes de vie, mais ils ne peuvent « avoir » une culture. En revanche, ils peuvent « appartenir » à une culture particulière, qu'ils partagent avec une communauté ou un groupe d'individus. Dans nombre d'approches scientifiques, ce groupe d'individus s'identifie au plan national. D'un point de vue historique, Gellner affirme que le développement d'une culture partagée est une condition préalable indispensable à l'émergence de l'Etat-nation (Gellner, 1992, 2006). Des données empiriques plus récentes indiquent que l'appartenance à tel ou tel pays est l'un des prédicteurs les plus importants, voire le seul, de nombreuses valeurs et attitudes (Hoelscher, 2006 ; Immerfall, 1996). Il y a donc de bonnes raisons de croire qu'il existerait quelque chose comme une culture nationale¹.

En outre, du point de vue de la politique ou de la gouvernance, le gouvernement national reste dans beaucoup de pays un des principaux bailleurs de fonds des institutions culturelles. Le gouvernement central peut exercer une influence supplémentaire au moyen des lois, des programmes de soutien et des partenariats public-privé, notamment. Dans ce contexte, la question de la gouvernance de la culture au niveau national présente un intérêt tout particulier, qu'elle conservera probablement.

Dernier point, mais non le moindre, les domaines de la culture et de la démocratie sont fortement interdépendants au niveau de l'Etat-nation.

Malgré ces raisons valables d'examiner la relation entre la culture et la démocratie au niveau national, quelques problèmes se posent à cet égard, et notamment, pour n'en citer que les plus importants :

- Premièrement, les mécanismes de cause à effet sont difficiles à appréhender à ce niveau global. L'idéal serait d'analyser cette relation dans le cadre d'une modélisation à niveaux multiples qui prenne en compte les niveaux à la fois individuel et national.
- Deuxièmement, le nombre restreint de cas disponibles ne permet pas un test empirique quantitatif de modèles complexes. Seul un nombre limité de variables peuvent être analysées en même temps.
- Troisièmement, les processus culturels, comme les processus démocratiques, prennent du temps, au niveau national également, mais pas seulement. Nous devons faire donc preuve de prudence lorsque nous avançons l'existence de

¹ Cela ne signifie pas, pour autant, que cette culture nationale doit être homogène ou qu'il nous faut une sorte de « culture de référence » (*Leitkultur*). On ne peut déduire que quelque chose « devrait être » à partir de ce qui « est ». Reste que l'analyse ne serait-ce que de quelques mesures de l'hétérogénéité met en évidence les incidences positives de l'hétérogénéité sur la culture et la démocratie.

certaines relations, compte tenu des décalages dans le temps qui peuvent exister. Cela pointe la nécessité de collecter des séries de données chronologiques pour identifier ces décalages et estimer leur durée.

- Quatrièmement, il est extrêmement difficile de développer de bons indicateurs pour certains aspects de la culture, et notamment au niveau global de l'Etat-nation.

Qu'est-ce que cela signifie pour le projet envisagé en matière d'indicateurs ? Conscients de l'extrême importance de la culture pour la démocratie par expérience personnelle, mais aussi en conséquence d'études de cas qualitatives et d'explorations quantitatives au niveau individuel, nous pensons qu'il est capital de progresser sur le plan de l'analyse de la relation entre la culture et la démocratie au niveau national. A cette fin, il nous faut de meilleures mesures interdépendantes de la culture et de la démocratie et une meilleure disponibilité de données émanant des Etats-nations. Nous avons besoin de nouvelles méthodes comparatives pour analyser les données existantes de façon valable, nous avons aussi besoin de théories, d'imagination conceptuelle et de solides connaissances de base pour mettre en perspective les résultats empiriques. Les partenaires actuels de ce projet réunissent toutes ces conditions : la Hertie School, en pointe sur les indicateurs, avec Pier Luigi Sacco et Guido Ferilli (Université IULM, Milan) mais aussi tous les autres, pour l'application de nouvelles méthodes à l'analyse des données, les experts nationaux et leur expérience du Compendium et les profils de politique culturelle en ligne.

3. Aperçu du cadre et de sa méthodologie

L'objectif général du CICD est d'examiner la relation entre la culture et la démocratie et de procéder à un suivi comparatif des tendances en Europe. Le CICD traite la question de la culture à deux niveaux différents, mais corrélés : une compréhension large de la culture, englobant par exemple les valeurs et les convictions, et une compréhension étroite de celle-ci, réduite aux objets culturels et à la production artistique. Le CICD est donc en mesure d'examiner dans le détail des formes artistiques spécifiques (littérature, cinéma, etc.), mais aussi de couvrir les questions plus vastes de la culture en relation avec la démocratie (ex., Harrison & Huntington, 2000).

Ce cadre est novateur en ce qu'il couvre deux vastes concepts ou domaines dans le même temps, et notamment les concepts de culture (dans son acception étroite) et de démocratie. Les valeurs (compréhension culturelle élargie) viennent s'ajouter à la manière d'éléments clés pour les deux. Un autre aspect novateur est la subdivision de ces concepts/domaines en trois phases, et notamment : apport, intervention et résultat. Ainsi, les processus dynamiques dans les domaines de la culture et de la démocratie peuvent être appréhendés théoriquement et décrits empiriquement. Les relations sont alors analysées soit dans le cadre de concepts, soit transversalement à ces concepts.

Pour pouvoir traiter des questions très spécifiques, le cadre subdivise chacun des domaines en sphères : la sphère politique, la sphère civique, la sphère économique et une sphère normative de liberté et d'égalité. Ces sphères sont développées en parallèle pour chacun des deux concepts, permettant des analyses détaillées des relations et des tendances. Chacune des sphères est à nouveau segmentée en différents aspects (ex., active participation culturelle au niveau individuel), et chacun des aspects est mesuré au moyen d'un ou plusieurs indicateurs (ex., jouer d'un instrument, lire un livre). L'objectif en est de collecter des indicateurs pour différentes unités d'analyse : institutions, organisations et individus. Au niveau national, il est tenu compte de tous les indicateurs (ex., pourcentage d'individus jouant d'un instrument). Le cas échéant, les indicateurs sont combinés en indices, car cela améliore la mesure des phénomènes complexes considérés. La structure matricielle globale des domaines, phases, sphères et aspects permet une réorganisation des indicateurs de différentes façons. Il est par exemple possible de combiner des indicateurs thématiques (ex., en lien avec l'internet) répartis sur l'ensemble du cadre pour une analyse plus ciblée de la thématique en question.

Ce cadre à la base théorique est alimenté par des données provenant de différentes sources. Une grande partie du travail a été consacrée à l'examen des indicateurs existants en la matière, pour ensuite les intégrer dans le CICD. Lorsque c'était possible, des données ont été téléchargées, documentées et entrées dans une base de données centrale. En conséquence, la disponibilité de données est hétérogène concernant les aspects et les pays. Des ressources supplémentaires seront nécessaires pour compléter les données existantes, et notamment en produisant de nouvelles données à partir de nos propres recherches, en extrayant des données de rapports nationaux et en utilisant de nouvelles approches (ex., données valorisées / brutes) pour la collecte. Toutefois, pour des aspects importants et de nombreux pays, des données sont ou seront facilement accessibles dans un proche avenir.

4. Appliquer le CICD : quelques hypothèses empiriques et leurs résultats

A la lumière de ces considérations, il est clair que l'application du cadre dans sa forme actuelle ne peut être qu'une première étape et que sa mise au point exigera du temps et des ressources supplémentaires.

Précisons par ailleurs que les relations empiriques exposées dans les quelques pages qui suivent ne sont pas des relations causales directes. Il convient de les interpréter comme des probabilités, comme l'évidence d'un ou plusieurs mécanismes sous-jacents. Quoiqu'il en soit, elles peuvent servir à évaluer l'utilité globale du CICD et à déterminer dans quelle mesure il se prête à l'examen de relations intéressantes entre la culture et la démocratie.

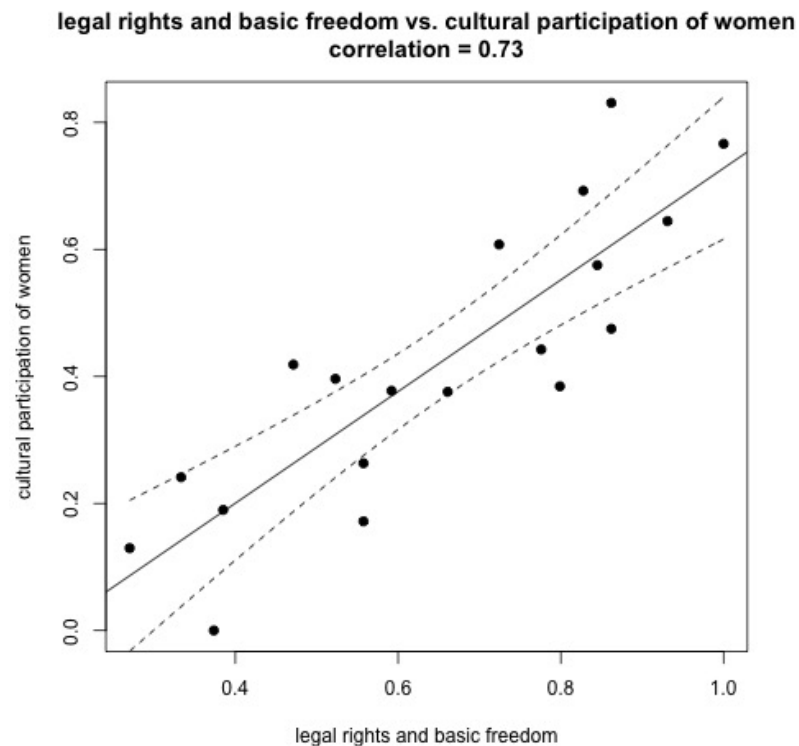
Pour montrer de quelle façon le CICD pourrait contribuer à cette base de données factuelle, nous avons envisagé plusieurs hypothèses sur la relation entre la culture et la démocratie, et exploré comment leur donner un contenu concret. Ce qui suit décrit les résultats de trois analyses préliminaires démontrant le potentiel du cadre dans sa forme actuelle. L'idée n'est pas de présenter les résultats les plus importants eu égard aux données disponibles, pas plus que les hypothèses les plus ingénieuses. L'objectif en est de mettre en lumière comment utiliser le CICD pour traiter des relations intéressantes à différents niveaux. La première hypothèse met en relation les phases d'apport et de résultat dans le domaine culturel ; la deuxième s'intéresse à l'impact de la culture sur la démocratie ; la troisième aux résultats : les domaines culturel et démocratique ont-ils une incidence sur le bien-être des citoyens ?

a. Participation culturelle : les institutions peuvent faire la différence

Les études sur la participation culturelle ont démontré que l'activité culturelle varie en fonction du niveau d'instruction des individus, de leur statut professionnel et de leur aisance (Coulangeon, 2013 ; Danielsen, 2008 ; DiMaggio & Useem, 1978). Mais, une moindre attention a été accordée à l'accès de certains groupes minoritaires ou classes de genre aux biens et aux équipements culturels. Ainsi, l'existence d'un cadre constitutionnel qui protège les groupes minoritaires de la discrimination et des traitements inégaux peut être raisonnablement considérée comme une condition préalable à des taux plus élevés de participation culturelle (Moghadam & Senftova, 2015).

Cette hypothèse examine, dans le domaine culturel, si les droits garantis par la loi et les libertés fondamentales (dans le cadre : apport à la sphère politique de la culture) ont un impact sur la participation culturelle de certains groupes sociétaux (dans ce cas de figure : les femmes). L'idée de base est que l'existence de libertés politiques étendues permet aux femmes de participer sur un pied d'égalité aux activités culturelles (l'apport a une incidence sur les résultats).

Schéma 1 : Les droits garantis par la loi et les libertés fondamentales favorisent la participation des femmes



Légendes :

- Corrélation entre droits garantis par la loi et libertés fondamentales et participation des femmes (= 0,73)
- Participation culturelle des femmes
- Droits garantis par la loi et libertés fondamentales

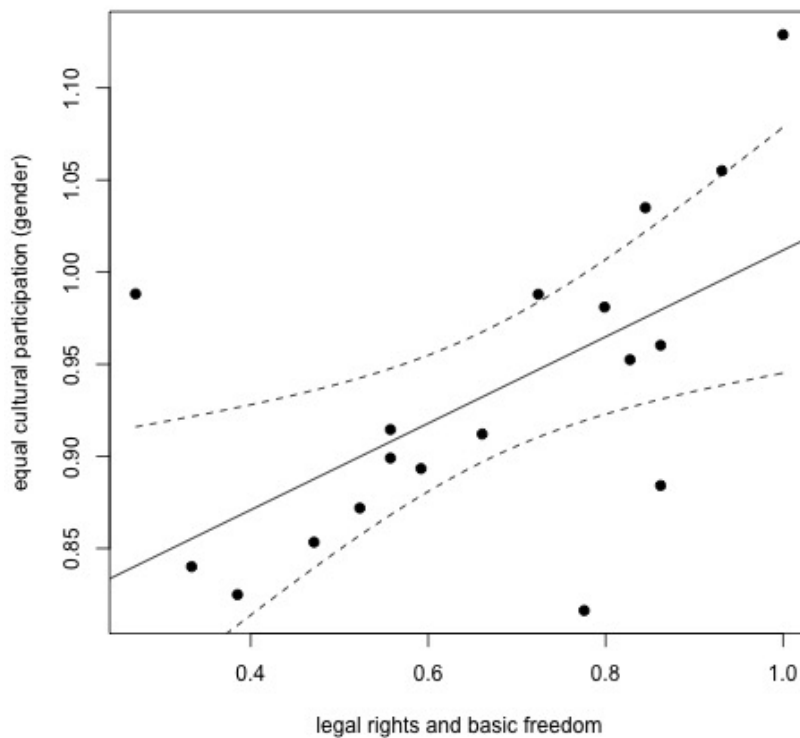
Le schéma 1 illustre les résultats d'une analyse empirique à un niveau élargi intégrant différents indicateurs pour les deux aspects concernés. Les points matérialisent chacun un pays (aucun nom n'a été précisé à ce stade) ; la ligne centrale représente la droite de régression et les tracés en pointillés sont les intervalles de confiance.

Comme le montre le schéma 1, le degré de participation des femmes aux activités culturelles est fortement corrélé ($r = 0,73$; $N = 19$) aux droits et aux libertés fondamentales. Plus nombreux sont les droits et libertés accessibles dans un pays, plus les femmes participent à la culture.

Toutefois, il serait particulièrement important de savoir s'il existe des différences entre les femmes et les hommes. Pour mesurer la parité de la participation, nous avons tracé la courbe représentant l'ampleur des droits et des libertés fondamentales en fonction du ratio femmes/hommes à participer à des activités culturelles (1 = participation égale, un ratio inférieur indiquant que les hommes sont plus nombreux à participer) – étant donné que nous avons le taux de femmes et d'hommes, cela peut être fait aisément dans ce cadre. Le schéma 2 montre d'abord que les femmes sont généralement moins actives que les hommes dans la plupart des pays. Pour autant, l'impact des droits et des libertés fondamentales se confirme, même si la corrélation chute (0,35) et que l'on constate quelques valeurs extrêmes.

Schéma 2 : Les droits garantis par la loi et les libertés fondamentales favorisent une participation culturelle égale (du point de vue du genre)

legal rights and basic freedom vs. equal cultural participation (gender)
correlation = 0.35



Légendes :

Corrélation entre droits garantis par la loi et libertés fondamentales et participation culturelle égale/du point de vue du genre (= 0,35)

- Participation culturelle égale (genre)

- Droits garantis par la loi et libertés fondamentales

Ce schéma peut être interprété comme une indication du fait que les libertés fondamentales et les droits garantis par la loi favorisent la participation culturelle à la fois des hommes et des femmes, mais en particulier des femmes les moins représentées. En plus de l'existence de droits et de libertés fondamentales, il a été démontré que la politique culturelle qui contribue à l'intégration des groupes défavorisés est un moyen significatif pour lutter contre l'inégalité de la participation dans le domaine culturel (Danielsen, 2008 ; Jancovich, 2011 ; Looseley, 2004). Les futures analyses pourraient donc être axées sur les répercussions de politiques culturelles intégratrices (Stevenson, 2013) sur la participation culturelle de certains groupes sociétaux.

b. Influence de la culture sur la démocratie : l'exemple de la participation

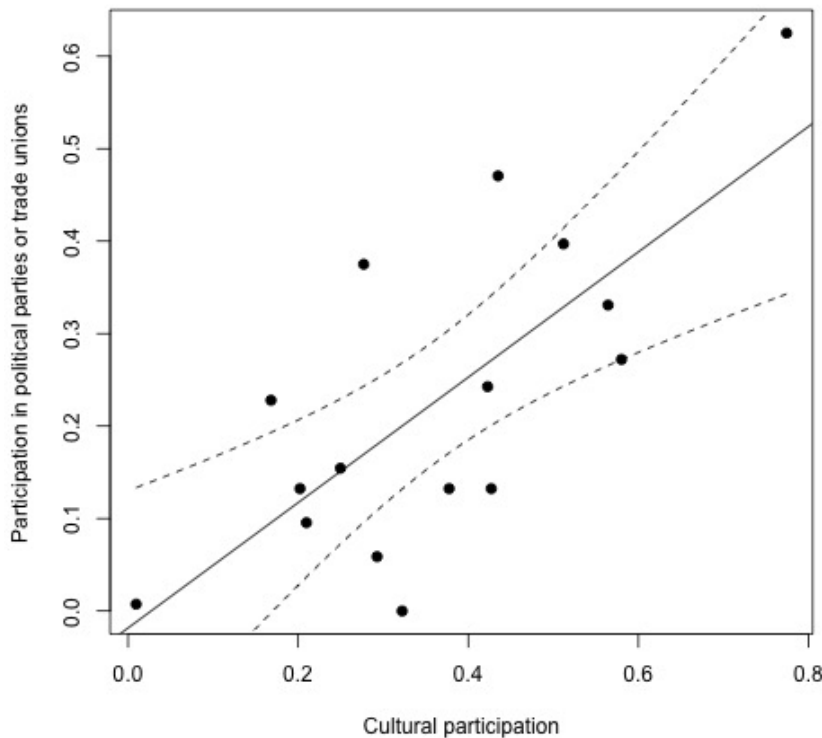
Tandis que la première hypothèse analysait les relations dans le domaine de la culture, la deuxième examine l'incidence potentielle de la culture sur la démocratie. L'hypothèse de travail choisie est que la participation à la culture a une incidence positive sur la participation aux activités démocratiques. Depuis Tocqueville, qui pointait l'importance de la culture pour la construction démocratique, peu d'efforts ont été investis dans l'étude de la corrélation entre ces deux catégories. Une exception notable est l'étude de Silva et ses collègues, qui souligne que l'action politique démocratique est promue par l'appartenance à des associations culturelles. Ceux-ci sont parvenus à la conclusion que, bien plus que la plupart des autres types d'associations, les organisations culturelles favorisent l'épanouissement d'un large éventail de valeurs civiques (Silva, Clark, & Cabaço, 2014: 343).

La participation politique en tant que concept doit tenir compte de différences nationales au niveau des institutions politiques et de l'existence de possibilités légales de s'impliquer sur le plan politique. Donc, pour expliquer les différences entre les pays en matière d'activités politiques, il est important de mesurer différents indicateurs, comme le taux de participation aux élections et l'utilisation effective de pétitions et de référendums publics ; mais, ces indicateurs peuvent être biaisés ou n'appréhender qu'un aspect particulier de la participation. Pour notre exemple, nous avons utilisé la participation aux activités des organisations politiques comme l'un des indicateurs les plus fiables de l'engagement politique volontaire. Il est probable que les futures analyses combinent ces différents indices.

Le schéma 3 illustre la corrélation entre la participation aux activités culturelles, d'une part, et aux activités des partis politiques et des syndicats, d'autre part. Les deux formes de participation sont positivement liées et la corrélation est moyenne (0,53). Cela vient à l'appui de l'idée selon laquelle une active participation culturelle est susceptible de promouvoir une prise de conscience des valeurs communautaires et civiques et, ce faisant, l'engagement politique.

Schéma 3 : L'active participation culturelle est en lien avec un fort engagement politique dans la société

Cultural participation vs. Participation in political parties or trade unions
correlation = 0.53



Légendes :

Corrélation entre participation culturelle et participation aux partis politiques ou aux syndicats (= 0,53)

- Participation aux partis politiques ou aux syndicats

- Participation culturelle

c. Impact de la culture et de la démocratie sur les résultats : le bien-être

Depuis la crise financière mais pas seulement, et avec de plus en plus d'insistance, les gouvernements et les chercheurs du monde entier affirment que la puissance et la croissance économiques, outre le fait de ne pas être les seuls objectifs pour les sociétés, ne sont pas même les plus importants. Les questions de santé, le bonheur et d'autres facteurs ont gagné du terrain dans le débat sur les futurs objectifs des nations et de l'humanité tout entière ; le terme générique le plus adéquat pour désigner ce concept serait celui de bien-être. A la différence de la prospérité, l'idée de bien-être repose surtout sur l'évaluation subjective de chacun de ses propres conditions de vie.

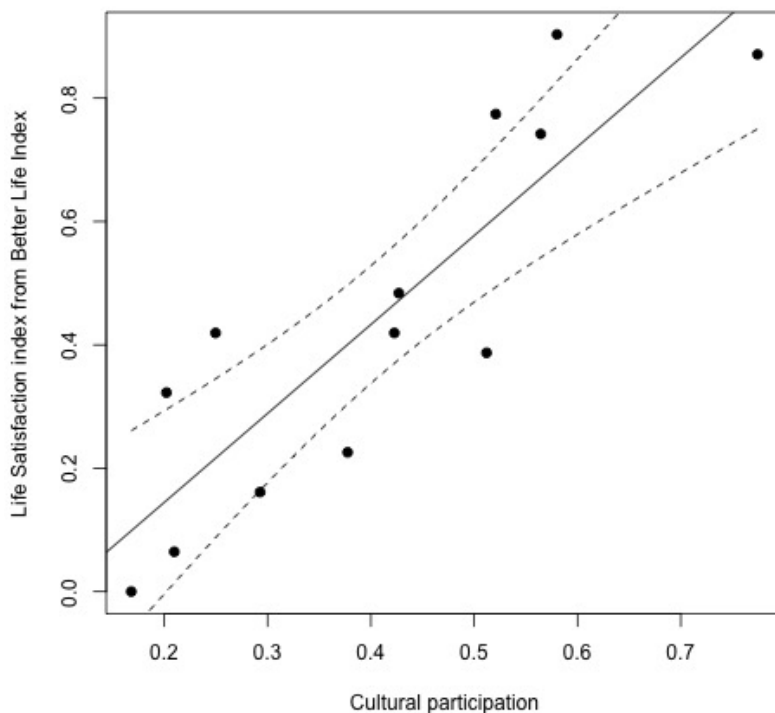
De nombreuses études affirment que la démocratie est un ingrédient indispensable au bonheur des citoyens (Owen, Videras, & Willemsen, 2008). Orviska et ses collègues, par exemple, avancent que la démocratie a une incidence positive sur le bien-être subjectif. En s'appuyant sur des données tirées du World Values, ils observent que la satisfaction démocratique régionale a des répercussions à la fois sur le bonheur individuel et sur le sentiment d'être heureux dans la vie (Orviska, Caplanova, & Hudson, 2014). Dans le même esprit, Dorn et ses collègues constatent un effet significatif de la démocratie sur le bien-être et la satisfaction eu égard à la vie après avoir contrôlé des variables socio-économiques, démographiques et culturelles (Dorn, Fischer, Kirchgässner, & Sousa-Poza, 2007).

Pour autant, nous pouvons également supposer que la culture a une influence importante sur ce résultat. Reuband, par exemple, montre que la satisfaction eu égard à la vie (et le bien-être) dans trois villes allemandes est en relation avec la participation culturelle, même lorsque l'on prend en compte le genre, l'âge et l'instruction (Reuband, 2013). L'argument ici est que la participation aux activités culturelles va de pair avec l'accumulation de capital social. Cela vient à l'appui de la thèse de Gundelach et Krainer, qui affirme que le capital social est le facteur essentiel de prédiction du bonheur (Gundelach & Kreiner, 2004). L'hypothèse spécifique que nous voulons ici vérifier est que la participation à la culture (individus se rendant à des représentations en direct comme des concerts et des opéras, visitant des sites culturels ou pratiquant les arts visuels) et la participation démocratique (participation aux activités de partis politiques ou de syndicats, participation aux élections, signature de pétitions, etc.) exercent une influence positive sur le bien-être des individus.

En tant que mesure globale, l'indice de satisfaction de la vie tiré de l'indicateur du « vivre mieux » de l'OCDE (OCDE, 2015) illustre l'autoévaluation par les individus de leur vie actuelle par comparaison aux meilleures et aux pires conditions de vie de leur point de vue. Le schéma 4 illustre la moyenne de cet indice pour chaque pays, par comparaison à notre indice de participation culturelle.

Schéma 4 : Les Etats avec des taux plus élevés de participation culturelle tendent à afficher des taux supérieurs de bien-être

Cultural participation vs. Life Satisfaction index from Better Life Index
correlation = 0.75



Légendes :

Corrélation entre participation culturelle et indice de satisfaction de la vie (= 0,75)

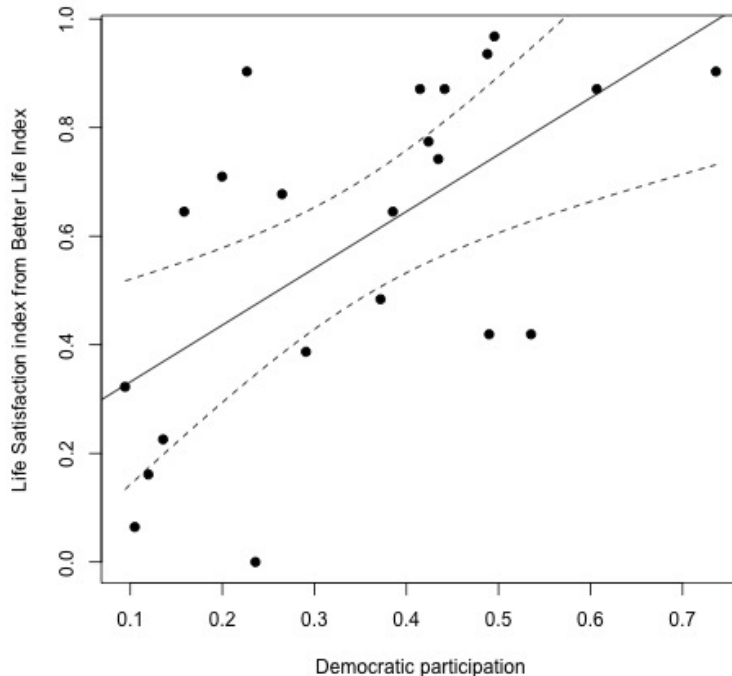
- Indice de satisfaction de la vie tiré de l'indicateur du « vivre mieux »

- Participation culturelle

Il y a manifestement une forte corrélation entre les deux indices (0,75 ; N = 13), ce qui vient à l'appui de l'hypothèse selon laquelle la participation culturelle contribue à une satisfaction accrue eu égard à la vie.

Schéma 5 : Les Etats avec des taux plus élevés de participation politique tendent à afficher des taux supérieurs de bien-être

Democratic participation vs. Life Satisfaction index from Better Life In
correlation = 0.38



Légendes :

Corrélation entre participation démocratique et indice de satisfaction de la vie (= 0,75)

- Indice de satisfaction de la vie tiré de l'indicateur du « vivre mieux »
- Participation démocratique

Si l'on observe le schéma 5, on note une autre relation positive avec la participation démocratique. Il semble que la participation démocratique dans son ensemble aille de pair avec des niveaux plus élevés de satisfaction eu égard à la vie, en dépit de quelques variations manifestes.

Le plus important, toutefois, est l'incidence largement plus forte de la culture sur le bien-être. D'autres analyses seront nécessaires pour mettre en lumière dans quelle mesure la démocratie, la culture et le bien-être sont en interaction.

5. Perspectives

Dans ce rapport, nous avons appliqué le modèle du CICD à quelques hypothèses essentielles sur la relation entre la culture et la démocratie. Il pourrait être démontré que le cadre est en mesure d'analyser cette relation à différents niveaux et selon différents angles.

Premièrement, les distinctions internes des différentes phases (apport, intervention et résultat) permettent des analyses spécifiques par domaine des processus sous-jacents. Deuxièmement, la culture semble avoir une incidence positive sur la démocratie, du moins en ce qui concerne la participation. Et troisièmement, si la démocratie contribue au bien-être des citoyens, il semble que la culture y contribue plus encore. En fait, nous avons mis en évidence des relations plus fortes et d'autres plus faibles sur lesquelles il serait possible de s'appuyer pour construire une histoire cohérente.

Pour autant, si le CICD dans sa forme actuelle est en mesure de produire quelques premiers résultats eu égard à cette question, il est loin de constituer une base suffisamment aboutie et fiable pour l'élaboration de politiques et la prise de décision à partir d'éléments de fait concrets. En ce qui concerne le cadre théorique, il faut encore améliorer l'attribution d'indicateurs et leur validité. Pour ce qui est des données, il faut en collecter davantage relativement aux variables et aux pays, notamment dans le domaine culturel. Enfin, concernant les analyses, des techniques spécifiques pour les analyses sur des petits nombres et l'élaboration rigoureuse d'indicateurs d'ensemble (y compris le traitement des valeurs manquantes) sont nécessaires pour améliorer la solidité des résultats.

Eu égard à la troisième hypothèse en particulier, il a été avancé que des mesures d'ordre économique pouvaient ne pas être des indicateurs suffisamment révélateurs de politiques probantes. Les mesures économiques comme le PNB ou les taux de chômage sont encore utilisées, souvent de façon plutôt satisfaisante, dans les analyses économétriques ainsi que pour la gouvernance, malgré de graves problèmes de comparabilité – d'ailleurs parfaitement connus. Pour le bien-être et la prospérité d'une société, cependant, les questions culturelles et politiques sont probablement tout aussi importantes que les questions économiques. Nous affirmons par conséquent qu'il serait extrêmement utile de disposer de données sur des aspects démocratiques et plus particulièrement culturels, même si leur collecte ne bénéficie que d'une fraction des investissements consentis pour la collecte de données économiques. Sur la base d'une meilleure disponibilité de données en provenance des gouvernements nationaux, et avec des méthodes améliorées de collecte de données brutes et valorisées, il sera possible de concevoir des modèles théoriques cohérents ainsi que des mesures rationnelles pour analyser et évaluer l'incidence de la culture sur la démocratie à un niveau national.

Par conséquent, l'objectif de ce projet doit être celui d'une amélioration constante sur la base des synergies méthodologiques et techniques. Les améliorations apportées à la mesure de la culture et de la démocratie peuvent servir à promouvoir nos théories et le développement d'indicateurs. Des théories complémentaires et affinées et la formulation plus pointue d'indicateurs aboutiront à une mesure améliorée. Nous pensons que le CICD constitue un solide point de départ pour une entreprise d'une telle envergure.

Références

- Anheier, H. K. (2013). *Culture and Democracy. Inventory of Terms, Indicators and Data Sources for a Future Culture & Democracy Index by the Council of Europe*.
- Anheier, H. K., Hoelscher, M., Regoes, N., Yetman, C., & Ziaja, S. (2014). *The Indicator Framework for Culture and Democracy (IFCD). Report on Progress, Developments, and Future Outlook for the Council of Europe*.
- Anheier, H. K., Isar, R., & Hoelscher, M. G. E. (Eds.). (2012). *Cities, Cultural Policy and Governance*. London: Sage Publications.
- Banks, J. A. (2015). *Cultural Diversity and Education: Foundations, Curriculum and Teaching* (6th ed.). Boston: Pearson, Allyn & Bacon.
- Bekemans, L. (2007). Urban Environment of Intercultural Dialogue in Europe: Why Cities Matter in Building a Democratic «Urban Civitas». In L. Bekemans, M. Karasinska-Fendler, M. Mascia, A. Papisca, C. A. Stephanou & P. G. Xuereb (Eds.), *Intercultural Dialogue and Citizenship. Translating Values into Actions. A Common Project for Europeans and their partners* (pp. 113-134). Venice: Marsilio.
- Commission of the European Communities. (2011). *Cities of Tomorrow. Challenges, visions, ways forward*. Brussels: Commission of the European Communities.

- Coulangeon, P. (2013). Changing policies, challenging theories and persisting inequalities: Social disparities in cultural participation in France from 1981 to 2008. *Poetics*, 41(2), 177–209.
- Danielsen, A. (2008). The persistence of cultural divides - Reflections on the audience for culture and the arts in Norway. *International Journal of Cultural Policy*. Feb2008, 14(1), 95.
- DiMaggio, P., & Useem, M. (1978). Cultural Democracy in a Period of Cultural Expansion: The Social Composition of Arts Audiences in the United States. *Social Problems*, 26(2), 179–197.
- Dorn, D., Fischer, J. A. V., Kirchgässner, G., & Sousa-Poza, A. (2007). Is it culture or democracy? The impact of democracy and culture on happiness. *Social Indicators Research*, 82(3), 505–526.
- Gellner, E. (1992). *Beyond Nationalism? Cultural Homogeneity and Diversity in the Modern Age* (dt. Übersetzung eines Referats No. 3+4). Wien: Institut für Kulturstudien.
- Gellner, E. (2006). *Nations and Nationalism* (2nd ed.). Ithaca, New York: Cornell University Press.
- Gundelach, P., & Kreiner, S. (2004). Happiness and Life Satisfaction in Advanced European Countries. *Cross-Cultural Research*, 38(4), 359–386.
- Harrison, L. E., & Huntington, S. P. (2000). *Culture matters*. New York: Basic Books.
- Hoelscher, M. (2006). *Wirtschaftskulturen in der erweiterten EU. Die Einstellungen der Bürgerinnen und Bürger im europäischen Vergleich*. Wiesbaden: VS Verlag.
- Immerfall, S. (1996). *Einführung in den europäischen Gesellschaftsvergleich* (2nd ed.). Passau: Rothe.
- Intercultural Cities Index. Retrieved 13 April 2015 from <http://www.culturalpolicies.net/web/intercultural-cities-charts.php?language=en>
- Jancovich, L. (2011). Great art for everyone? Engagement and participation policy in the arts. *Cultural Trends*. Sep2011, 20(3), 271.
- Looseley, D. (2004). The development of a social exclusion agenda in French cultural policy. *Cultural Trends*. Jun2004, 13(2), 15.
- Moghadam, V. M., & Senftova, L. (2015). Measuring women's empowerment: participation and rights in civil, political, social, economic, and cultural domains. *International Social Science Journal*, 57(184), 389–412.
- OECD (2015). Better Life Index. Retrieved 20 April 2015 from <http://www.oecdbetterlifeindex.org/topics/life-satisfaction/>
- Orviska, M., Caplanova, A., & Hudson, J. (2014). The impact of democracy on well-being. *Social Indicators Research*, 115(1), 493–508.
- Owen, A. L., Videras, J., & Willemsen, C. (2008). Democracy, Participation, and Life Satisfaction. *Social Science Quarterly*, 89(4), 987–1005.
- Putz-Plecko, B. (2008). *Background report on Cultural education: The promotion of cultural knowledge, creativity and intercultural understanding through education*. Paris.
- Reuband, K.-H. (2013). Macht Kultur glücklich? Überlegungen und Befunde zum Verhältnis von kultureller Partizipation und Lebenszufriedenheit. *Österreichische Zeitschrift für Soziologie*, 38, 77–92.
- Silva, F., Clark, T., & Cabaço, S. (2014). Culture on the Rise: How and Why Cultural Membership Promotes Democratic Politics. *International Journal of Politics, Culture & Society*, 27(3), 343–366.
- Stevenson, D. (2013). What's the problem again? The problematisation of cultural participation in Scottish cultural policy. *Cultural Trends*, 22(2), 77.